

PREMIÈRE JOURNÉE

Les _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____

Observations de M⁽¹⁾

PERMANENCE du Jeudi 29 Mai 2015 de 14h à 16h.

Visites de M. GUYENNOT René - Maire
et M. ROLLIN J.F. - 1er Adjoint

Demandes d'informations et échanges
sur le Projet.

Le Conseil Municipal n'ayant pas pu
déliberer dans les délais impartis, il
est prévu de déposer une observation de
la Municipalité.

Cette enquête consiste à réduire la vitesse de 130 à 110 km/h
sur l'autoroute entre chât. Nord et chât. Sud. Il est incontestable
que rouler moins vite pollue moins, en revanche je me pose quelques
questions.

- qu'il est le taux de fréquentation des véhicules légers et
lourds sur cet axe autoroutier ?

- qu'il a été l'impact du transfert des camions de la
N 73 à l'autoroute ?

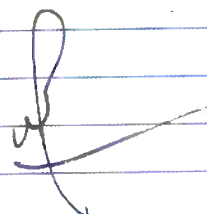
- obliger les conducteurs de véhicules légers à rouler à 110 km/h
vaudrait dire que les camions ne polluent pas ?

Face à ce manque de réponses je suis favorable à l'adoption
"réduire la pollution".

Je pense qu'une expérimentation concernant la vitesse s'impose avant
cette prise de décision.

J.F. ROLLIN

1^{er} Adjoint au Maire



PREMIÈRE JOURNÉE

Les 19/05/2015 de _____ heures à _____ heures

Observations de M^{lle} _____

Permanence du lundi 8/06/2015
1 Visite Sans observation

Sauflin Garc - Chateaufort Brene

J'ai pris connaissance rapidement du dossier.
il est évidemment difficile de se faire un avis sur
un dossier contenant beaucoup de données. Les enquêteurs
publiques devraient être plus "accompagnés" par la presse
locale, qui fournirait des éléments, recorde avis des
gens ...
Sauf.

me

PREMIÈRE JOURNÉE

Les _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____

Observations de M^(s) _____

M^(s) GIRARDEAU Jean-Pierre

2^e adjoint - Maire de St Malo

le 12 juin 2019

Depuis 1997 la station de Chalon-centre a dépassée 5 fois le seuil des moyennes annuelles de $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$, mais est restée très en dessous de la valeur limite exigée, excepté en 2003 (année de la baisse des valeurs limites et de la nouvelle réglementation). Depuis 2009 (déjà 6 ans), le seuil n'a jamais été dépassé, la situation s'étant même améliorée, sans aucune action une baisse de 48% du NOx à l'horizon 2020 est programmée (Tableau page 74 et conclusion paragraphe 6.2.3 page 74).

- Pourquoi la mise en place d'un P.P.A. ?

- la protection de l'atmosphère ne devait elle pas commencer par le législateur ?

- Quel a été le bilan carbone depuis 2003 pour la constitution du Dossier ?

- Si la solution finale est la limitation à 110 km/h sur l'A6 au lieu de 130 km/h

Fallait-il dépenser autant d'énergie pour cela ?

 J.P. Girardeau

CHRISTOPHE LIMONET, 10 CHEMIN DE LA CURE
71530 LA LOYERE.

La première observation que je fais concernant cette enquête, et d'abord son intitulé : PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHERE DE CHALON-SUR-SAONE. Cela nous paraîtra anodin mais celle-ci aurait pu englober l'agglomération chalonnaise, voire le GRAND-CHALON. J'imagine que la dénomination a joué compte tenu du critère de densité de la population de la cité mais tout de même l'atmosphère est volatile...

La deuxième observation, c'est la petite info en bas de l'annonce parue dans le journal de Saône-et-Loire intitulée : "information diverse : les plans de protection de l'atmosphère ne figure pas parmi les plans et programmes pour lesquels une évaluation environnementale est requise. Aucun avis de l'autorité environnementale n'a donc été émis." ah, bon ! une histoire de coût sans doute...

J'avoue m'être déplacé pour parcourir les documents déposés en mairie de LA LOYERE parce que tout ce qui touche le domaine de l'environnement, de l'écologie des rapports de l'homme à la nature suscite mon intérêt et la lecture d'enquêtes et de documents ne me rebute pas. J'ai survolé ceux-ci faits

Commissaire Enquêteur
Anne-Marie FRANÇOIS

TSVP →

temps (mal du siècle!) mais j'ai vu que le conseil municipal l'avait lu avec ATTENTION, rendu un avis FAVORABLE, mais émis une réserve DESOLANTE ou désolante! j'y reviendrai.

Comme vous le savez peut-être, cette enquête publique succède à celle du 22 octobre 2014 concernant la DEVIATION SAONEOR comme on l'appelle localement et de son utilité publique. Une forte opposition s'est manifestée à cette occasion par le biais d'observations consignées dans le registre d'enquête et dans la foulée une association "LES AMIS DE LA THALIE" (rivière locale) a été créée forte d'une cinquantaine d'adhérents. Cette association refuse cette déviation et le demi-échangeur autoroutier (excusez du peu!) qui y serait associé. (deux enquêtes publiques dissociées pour un même projet? serait-ce un pourcentage illégal?) Une pétition recueillant plus de trois cent signatures conforte cette opposition.

Avouons que ce PPA arrive à point et ne pas voir la relation entre les deux enquêtes relève du déni-pathologique. Avec le mauvais esprit qui me caractérise je ne peux ni empêcher de penser que "la future éventuelle déviation" ferait bien les affaires de ce PPA bien localisé à la ville de CHALON-SUR-SAONE puisqu'elle soulagerait le trafic routier intra-muros et son impact sanitaire permettrait d'enregistrer localement de meilleures chiffres et statistiques.

quant aux émanations gazeuses à condition de définir comme règle préalable que l'atmosphère se cantonne à des périmètres bien précis et que les pebrés se fassent dans de bonnes conditions ! (les courants d'air sont un peu comme les nuages radioactifs...)

Mais à contrario, l'enquête concernant le PPA démontre une fois de plus la schizophrénie ambiante concernant le dérèglement climatique et les conséquences à venir. Pour préserver l'atmosphère créons une nouvelle infrastructure routière. CQFD. Comme l'écrivait l'historien de la psychologie et écrivain BERTRAND MEHEUST (... "la société techno-industrielle ira jusqu'à la saturation locale de ses septèmes pour différer encore et encore la saturation finale...")

L'épisode de pollution atmosphérique qui a duré plus d'une semaine, entre le samedi 14 mars et le samedi 21 mars a été marquant. Ayant un métier qui me permet parfois de travailler sur les toits des journées entières, j'ai pu, avec mon collègue de travail "apprécier" cette brume polluante blanc-jaune à l'horizon qui n'avait rien à voir avec un ordinaire brouillard d'eau. Mon fils a aussi souffert de cet épisode pesant, déjà victime d'allergie chronique, il l'a vécu difficilement. Voilà du concret, du terre à terre et pourtant quand j'ai fait

remarquer que nous avions passé une semaine dans un environnement assez prégnant, plusieurs personnes

TSVP →

ont paru étonnées ; "ah bon ? pas remarqué..." ①
Pas très rassurant pour la suite... en fait c'est les
aléas du monde moderne et l'autojustification de spectateur
passif c'est : "si c'était vraiment aussi grave, sûr que
quelqu'un ferait quelque chose." Ben, un PPA tiens !
traquons le diosyde d'azote (NO_2) après renseignements,
c'est un gaz irritant qui amplifie les symptômes de l'asthme
et augmente la sensibilité aux infections et aux allergies !
"Sa toxicité n'est plus à démontrer - le NO_2 est un oxydant
puissant capable de pénétrer les voies respiratoires les plus
fines causant des lésions inflammatoires au niveau des
parois pulmonaires - L'augmentation des niveaux de NO_2
est corrélée à une augmentation de la mortalité et des
hospitalisations pour pathologies respiratoires" (Programme
National de surveillance des effets sur la santé de la
pollution de l'air dans 9 villes françaises INVS 2006)
Tout est dans tout et vice versa durant la Paline
l'air, l'eau, la terre, protéger l'un c'est les protéger
tous - La biodiversité est une réalité tangible, l'homme
en fait partie, s'il altère son environnement, il se
fragilise lui-même ; quand il n'y a pas d'infrastructure
dans le milieu naturel il n'y a pas RIEN, la faune
la flore, l'écosystème vit et enrichit la vie -
Au final, à quoi sert ce plan si d'un côté l'on veut
réduire la pollution atmosphérique et de l'autre
implanter une infrastructure routière qui ne fera que

TSVP → E

-concourir au processus d'emballlement climatique.

Le commissaire enquêteur de l'enquête publique précédente concernant la déviation en question a été partial, méprisant, diffamatoire et quelque-peu léger sur certains points, je ne fais là que retranscrire l'impression générale qui a résultée de son rapport.

Parmi ses affirmations, p 35 du rapport sur l'impact des pollutions dues aux gazs d'échappement et particule fines, je cite : (... "métaux lourds et particules fines retombent sur les premiers mètres en bord de l'infrastructure et donc ne franchissent pas les murs anti-bruit." (commentaire : à nouveau comme les nuages radioactifs!..))

Habitant à 300 mètres à peine, à vol d'oiseau de l'autoroute A6, qui a un débit moyen de plus de 60 000 véhicules / jour (source AP&R, total comprenant le sens 1 et le sens 2) le "halo" certes invisible mais qui doit se former et diffuser, presque constamment "alimenté", alentour, permettez-moi de douter d'une telle affirmation ! A longueur d'année le trafic s'intensifie par conséquent la pollution aussi. Une étude épidémiologique en bordure d'autoroute révélerait sans doute une taux de maladies cardio-vasculaires élevé, une recrudescence de personnes obèses, stressées et autres pathologies liées aux émanations des gazs d'échappement.

Alors que faire ? D'abord réduire le trafic en relocalisant une production qualitative respectueuse des hommes et des ressources naturelles car comme le disait le mathématicien Alexandre Grothendieck : "... n'est-il pas clair que la surabondance des uns ne peut se faire qu'aux dépens du nécessaire des autres. " et Bertrand MEHEUST encore (... le marché façonne le type humain dont il a besoin pour se perpétuer et le développement de ce type humain renforce l'essor du marché ...) Le système est à repenser, comme il est souvent dit il ne peut y avoir de croissance infinie dans un monde fini et Bernard Charbonneau (1910-1996) de rappeler que : " C'est une éthique de la fragilité et de la vulnérabilité qui permet à l'individu de fonder son respect pour les choses environnantes à partir du sentiment de commune précarité de la nature et de la société, cette seconde nature ...)

Réduire la vitesse paraît une mesure essentielle aussi bien que déplorée par le conseil municipal qui a apparemment tout compris des enjeux climatiques à venir, son immaturité fait peine à voir ...

mais comme le dit Bertrand MEHEUST dans son livre LA NOSTALGIE DE L'OCCUPATION p 60. " Il faut donc résister à la tentation de pralamer, avec Leo Ferré : " Il n'y a plus rien et ce rien je vous le laisse, mettez-vous en jusque là. " Il faut surmonter ce dégoût

(6)

pour continuer de penser et d'agir - " ne pas
se décourager, ce PPA sera t-il un Petit Pas Ambitieux
il le faudrait, mais en toute honnêteté j'en doute - vu
l'état de la politique et de la politique de l'Etat -
Je terminerais, après avoir bien abusé de votre temps
par une citation d'un juriste italien Piero Calamandrei
soucieux justement de lutter contre l'indifférence à
l'égard de la politique

: "Le monde est si beau, il y a tant de choses
à voir dont on peut se rejouir, plutôt que de
s'occuper de la politique - la politique n'est pas une
chose agréable. Mais la liberté, c'est comme l'Air
on en mesure la valeur lorsqu'on s'aperçoit que
l'on en manque ->

Veuillez recevoir madame la commissaire
enquêteuse mes sincères salutations.

Le 14 juin 2015. la copie



P.S : les écolocrates qui commencent déjà à sévir par
le biais du "développement durable", de la "croissance
verte" ou de la "transition énergétique nuclearisée" n'ont pas
fini d'envahir l'espace

Dans le livre "CATASTROPHISME, ADMINISTRATION DU

 TSUP -

DESASTRE ET SOUMISSION DURABLE, les auteurs René
RIESEL et Jaime SEMPRUN mettent en garde l'entre
l'écologisme de caserne et la bureaucratie des experts,
la nature ne se résume pas à des équations et
laisser faire le "management environnemental" comme
le prône le précédent enquêteur ne rassure pas...

SM